

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 février 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par  
Mme Gaillard

-----

**ARTICLE 51 QUATER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Des dispositions analogues à celles du présent article figurent à l'article 18 bis du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, voté en première lecture par le Sénat le 3 mars dernier.

Ce texte étant soumis à une procédure d'examen accélérée et en dépit de l'échec de la commission mixte paritaire qui s'est tenue le 10 mars dernier, l'adoption finale de ce projet de loi interviendra donc avant celle du présent projet de loi sur la biodiversité.